

## Durée

5 jours  
(35h)

## Date(s)

8 au 12 janvier  
2024

## Lieu(x)

Suze-la-Rousse

## Tarif

709.17 € HT  
851 € TTC

## Public visé :

- Assistant de gestion intégrant la filière vitivinicole
- Assistant administratif ou commercial de la filière souhaitant compléter ses compétences pour gagner en polyvalence
- Personnel de caveau
- Vigneron



## Objectif :

### Objectif du module 1 du Certificat de gestion administrative et commerciale d'une entreprise vitivinicole :

Mettre en œuvre les opérations liées à la gestion administrative et commerciale quotidienne d'une structure vitivinicole.

## Programme :

### 1. Gérer les déclarations de l'entreprise en utilisant les outils de dématérialisation

- Situer l'entreprise dans son environnement filière et s'organiser Identifier le calendrier des obligations déclaratives
- Traiter les déclarations en lien avec le CVI (plantation, arrachage, structure...)
- Traiter les déclarations en lien avec la production (récolte, stocks, DRM, ...)
- Traiter les déclarations en lien avec la revendication en AOP/IGP
- Traiter les déclarations en lien avec les mouvements et la circulation
- Gérer les dossiers d'aide

### 2. Gérer la logistique

- Repérer le contexte de la vente pour identifier les contraintes logistiques en fonction des marchés et des clients
- Gérer les envois d'échantillons et les commandes
- Gérer les relations avec les transporteurs
- Gérer les réclamations et les litiges

## Prérequis :

Aucun

## Moyens pédagogiques :

Diaporama – Vidéos – Supports pédagogiques remis aux participants – Mise en situation pratique

## Effectifs :

Mini : 8 personnes  
Maxi : 24 personnes

## Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure le déroulement de l'action de formation et garantit le choix des intervenants quant à leur compétence et spécialité.

## Moyens d'évaluation :

Contrôle continu de l'acquisition des connaissances et des compétences visées, mise en situation professionnelle, cas pratiques, études de cas.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

### À l'issue de la formation

La certification peut être validée partiellement. Dans le cas d'une validation partielle, le candidat dispose d'un délai maximal de 3 ans pour valider l'ensemble des modules de la certification. La validité de la certification est permanente.

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

## Modalités pratiques :

### Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

### Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

[celine.thomas@universite-du-vin.com](mailto:celine.thomas@universite-du-vin.com)

### Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu.

Dépôt des dossiers de candidature dûment rempli dans les 15 jours qui précèdent l'entrée en formation.